



VIRUS ET DJEPVA : GRAND N'IMPORTE QUOI !!

mercredi 25 mars 2020, par [matthias](#)



PAS DE GESTICULATIONS AUX FRONTIÈRES DE LA LÉGALITÉ ET AUX ANTIPODES DES VALEURS D'ÉDUCATION ET D'ÉMANCIPATION DE NOTRE MINISTÈRE, PAS DE PLATEFORMES BIDONS.

La DJEPVA entend envoyer des volontaires en lieu et place des bénévoles âgés sur des missions floues et selon des modalités encore plus fumeuses, via une plateforme dont on ne sait pas exactement en quoi elle consiste.

Elle entend rompre le confinement des volontaires en contradiction totale avec le message du président de la République et des autorités sanitaires.

Elle ne prend aucune mesure de protection pour ces jeunes, ni pour contenir leur contagiosité.

Elle détourne la notion de bénévolat dans une logique de réquisition à des années lumières du principe même de volontariat, dans la même logique confusionnelle qui préside au SNU.

Elle fait des anciens volontaires de véritables réservistes de l'action sociale corvéables à merci.

Elle agit au mépris d'un des fondements d'un ministère en charge de missions éducatives : la protection et la sécurité des jeunes placés sous son autorité.

Le gouvernement doit mobiliser les moyens de la nation pour dépister, traiter, protéger les citoyens. Ce qu'il ne fait pas. Il en rendra compte !

Les annonces du président de la République ne contiennent aucune création de services de réanimation, aucune place d'hôpital en plus, aucun moyen réaffecté sur le traitement et le dépistage. Les personnels soignants en première ligne n'ont pas les outils de protection élémentaires.

Le gouvernement entend palier son incurie par une mobilisation des bénévoles et volontaires, affranchie des règles élémentaires du droit du travail, en sonnant le tocsin d'une réserve civique qui fait des jeunes les plus engagés une variable d'ajustement dans les politiques de casse des services publics dont la crise sanitaire actuelle est une terrible conséquence.

C'est scandaleux et déplorable.

Les jeunes en service civique doivent être protégés, leurs missions suspendues, leurs indemnités maintenues.

Les volontaires n'ont pas à remplacer les personnels de l'Etat, des collectivités et du secteur associatif soumis aux mesures de confinement décrétés par le gouvernement.

Les anciens volontaires doivent être soumis aux mêmes règles de confinement que les autres citoyens.

Les associations mobilisées sur l'aide aux plus démunis ont besoin de moyens et des outils de protection à la hauteur de cette crise.

DES MASQUES, DES GANTS, DES LITS, DES TENTES À OXYGÈNE, LA MOBILISATION DES CHERCHEURS ET DU PERSONNEL MÉDICAL POUR DES DÉPISTAGES ET DES SOINS MASSIFS, VOILÀ CE QU'ON EST EN DROIT D'ATTENDRE D'UN EXÉCUTIF RESPONSABLE.

Et nous le peuple nous pouvons , devons , organiser la vie politique, sociale environnementale et économique radicalement autrement dans le respect de la planète pour la survie de toutes les espèces .

La notion de solidarité nous est chère , mais elle est trop dévoyée par ce gouvernement pour qu'on la soutienne.

Nous saurons, au sortir du confinement, rappeler l'importance des politiques de jeunesse, la place du secteur associatif et surtout la nécessité d'avoir des politiques publiques soutenues par une administration solide et structurante.

Nous avons conscience que nous aurons, au sortir de cette crise, l'opportunité d'ancrer nos valeurs partagées de solidarité, de paix (et non de guerre) de fraternité, de démocratie dans le fonctionnement de l'État.

Résistons au système capitaliste qui conduit à la catastrophe